23 Décembre 2011

NOTE D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU TAUX DE TVA 7%

Un nouveau taux de TVA sera mis en place à compter du 01 janvier 2012. Ce changement aura un impact sur nos échanges au niveau des étiquettes de revente et des tarifs de vos produits.

LES ÉTIQUETTES DE REVENTE :

Nous vous fournirons des étiquettes de revente en accord avec ce nouveau taux dès son application.
Pour vos produits déjà en clinique, nous vous conseillons de vérifier le taux de TVA en vigueur par le biais de la calculatrice de revente présente dans covetonet.

LA PROCÉDURE EST LA SUIVANTE :

se connecter à Covetonet, cliquer sur

Une fenêtre s'affiche, vous pouvez saisir :

– le code produit

– le taux de marque que vous pratiquez

– et cliquer sur : Recalcul

Vous obtenez ainsi votre prix de revente

A droite le taux de TVA en vigueur pour ce produit est indiqué.

VOS PRIX DE VENTE :

Nous avons contacté les principaux éditeurs de logiciels vétérinaires pour vérifier que le changement de TVA est bien pris en compte lors de l'intégration du tarif mensuel au format AIEMV.
Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif de leurs réponses.

NOM DU LOGICIEL	MODIFICATION DU TAUX DE TVA LORS DE L'INTÉGRATION DU TARIF AIEMV
ANIMALIA	Pas de réponse reçue à ce jour
ARGOS	Une information sera disponible sur www.logicielargos.com dans la rubrique support
ASSISTOVET	OUI
AXESVETO	Pas de réponse reçue à ce jour
BOURGELAT	Pas de réponse reçue à ce jour
DR VETO	OUI
EPIVET	Le changement de TVA sera bien pris en compte lors de la lecture du tarif, pour les nouveaux produits. Pour les produits existants, les utilisateurs devront paramétrés dans notre logiciel les nouveaux codes de TVA avec le taux 7% (avec la dernière mise à jour disponible depuis le 09/12/2011)
GTI	OUI
MAC VET	OUI
VETOCOM	Le processus à suivre est indiqué sur cette page : http://www.vetocom.fr/tva/
VETOPARTNER	OUI
VETOTO	OUI
VETOWIN	Les taux de TVA ne sont pas pris en comptes lors de l'intégration des catalogues des Centrales mais un programme sera mis en téléchargement sur notre site la semaine prochaine. pour permettre cette modification
VETPHI	Oui si l'utilisateur a préalablement créé le nouveau taux de TVA dans les paramètres de son logiciel (écran d'accueil, menu paramètres, établissement, comptabilité, taux de TVA)
VETUP MANAGER	OUI
WINVET	Pas de réponse reçue à ce jour

23 Décembre 2011

NOTE D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU TAUX DE TVA 7%

Un nouveau taux de TVA sera mis en place à compter du 01 janvier 2012. Ce changement aura un impact sur nos échanges au niveau des étiquettes de revente et des tarifs de vos produits.

LES ÉTIQUETTES DE REVENTE :

Nous vous fournirons des étiquettes de revente en accord avec ce nouveau taux dès son application.
Pour vos produits déjà en clinique, nous vous conseillons de vérifier le taux de TVA en vigueur par le biais de la calculatrice de revente présente dans covetonet.

LA PROCÉDURE EST LA SUIVANTE :

se connecter à Covetonet, cliquer sur

Une fenêtre s'affiche, vous pouvez saisir :

– le code produit

– le taux de marque que vous pratiquez

– et cliquer sur : Recalcul

Vous obtenez ainsi votre prix de revente

A droite le taux de TVA en vigueur pour ce produit est indiqué.

VOS PRIX DE VENTE :

Nous avons contacté les principaux éditeurs de logiciels vétérinaires pour vérifier que le changement de TVA est bien pris en compte lors de l'intégration du tarif mensuel au format AIEMV.
Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif de leurs réponses.

NOM DU LOGICIEL	MODIFICATION DU TAUX DE TVA LORS DE L'INTÉGRATION DU TARIF AIEMV
ANIMALIA	Pas de réponse reçue à ce jour
ARGOS	Une information sera disponible sur www.logicielargos.com dans la rubrique support
ASSISTOVET	OUI
AXESVETO	Pas de réponse reçue à ce jour
BOURGELAT	Pas de réponse reçue à ce jour
DR VETO	OUI
EPIVET	Le changement de TVA sera bien pris en compte lors de la lecture du tarif, pour les nouveaux produits. Pour les produits existants, les utilisateurs devront paramétrés dans notre logiciel les nouveaux codes de TVA avec le taux 7% (avec la dernière mise à jour disponible depuis le 09/12/2011)
GTI	OUI
MAC VET	OUI
VETOCOM	Le processus à suivre est indiqué sur cette page : http://www.vetocom.fr/tva/
VETOPARTNER	OUI
VETOTO	OUI
VETOWIN	Les taux de TVA ne sont pas pris en comptes lors de l'intégration des catalogues des Centrales mais un programme sera mis en téléchargement sur notre site la semaine prochaine. pour permettre cette modification
VETPHI	Oui si l'utilisateur a préalablement créé le nouveau taux de TVA dans les paramètres de son logiciel (écran d'accueil, menu paramètres, établissement, comptabilité, taux de TVA)
VETUP MANAGER	OUI
WINVET	Pas de réponse reçue à ce jour

Restez informé via covetonet.fr